

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Tour de Faure

De : > pasquie

Date : 07/10/2022 à 22:40

Pour : "ddt-participationdupublic46" <ddt-participationdupublic46@lot.gouv.fr>

Monsieur le commissaire

J'ai pris note du projet de parc photovoltaïque à Tour de Faure sur un terrain naturel partiellement pâturé par des ovins. Les gisements photovoltaïques sur les toitures et les espaces artificialisés étant largement suffisants pour répondre à la demande d'électricité renouvelable, je pense qu'il est bon d'interdire les centrales photovoltaïques sur toutes les terres agricoles, qu'elles soient naturelles et forestières. Je suis favorable à l'installation de parcs sur les friches industrielles et de panneaux sur les toits des bâtiments publics et privés ainsi que sur les toits des bâtiments agricoles dans la mesure où cela est compatible avec l'activité de la ferme. L'avis de l'ADEME et celui du Conseil National de la Transition Écologique vont d'ailleurs dans ce sens.

Je demande donc l'abandon de ce projet sur la commune de Tour de Faure.

Cordialement.

Daniel Pasquier